Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	**Un plan "Grand chaud" pour les sans-abris**
Initiant·e :	Guillaume Matthey (EàG) et csrts

Reconnaître les problèmes des grandes chaleurs pour le bas-seuil

Depuis 2018, la ville de Lausanne dispose d'un plan d'urgence dit "Plan grand froid" qui permet l'ouverture de places d'hébergement d'urgence supplémentaires. Il est déclenché sur la base d'un seuil : quand la température ressentie passe sous les -5°C la nuit et sous 0°C le jour, cela pendant trois jours de suite. Il permet d'adoucir quelque peu les conditions de survie particulièrement dures des personnes sans-abris. Toutefois, le plan grand froid reste un dispositif d'urgence qui ne lutte pas contre les causes du sans-abrisme, ni contre le manque chronique de places d'hébergent d'urgence. Par ailleurs, comme les collectifs du milieu le rappellent et la recherche le montre, "ce n'est pas le froid qui tue", c'est la rue. Raisons pour lesquelles le groupe Ensemble à Gauche alerte le Conseil communal et la Municipalité sur la situation et leur demande de mettre les moyens pour garantir le nombre de places d'hébergement et les moyens nécessaires.

Mais l'exceptionnel été 2026 nous montre que nous devons faire face aujourd'hui à une nouvelle menace pour les personnes sans-abri : les grandes chaleurs (canicules[1], vagues de chaleur[2], jours[3] et nuits[4] tropicales). Contrairement à l'idée sous-jacente de la politique de la Ville qui n'ouvre des places supplémentaires que lorsqu'il fait très froid, les températures douces voire chaudes ne font pas disparaitre de problème. Et l'été ne rend pas le sans-abrisme plus supportable. Il pose des problèmes différents. En particulier l'élévation des températures et l'augmentation du temps d'ensoleillement entraînent une perturbation ou un décalage du cycle jour/nuit, des troubles du sommeil, une irritabilité, une sudation excessive (qui augmente le sentiment de saleté et rend plus pressant l'accès aux soins d'hygiène), une augmentation de besoins en eau ou de la déshydratation entraînant des risques accrus de complications médicales, notamment chez les personnes ayant des maladies chroniques ou des troubles liées à la consommation de substances. On peut ainsi identifier les risques suivants (liste non-exhaustive) :

1. **Déshydratation sévère :** Il manque de points d'eau fraîche (par exemple, certaines bornes métalliques crachent de l'eau chaude quand elles sont exposées en plein soleil) et de sanitaires acceptables en ville. Ce problème se couple au risque de consommation d'alcool qui masque la soif et amplifie la déshydratation.
2. **Coups de soleil et insolation :** L'exposition au soleil et aux fortes températures entraînent des coups de chaud, d'autant plus dangereux que les personnes sont

[1] https://www.meteosuisse.admin.ch/meteo/meteo-et-climat-de-a-a-z/canicule.html
[2] https://www.meteosuisse.admin.ch/portrait/meteosuisse-blog/fr/2026/08/une-nouvelle-vague-de-chaleur-demarre.html
[3] https://www.meteosuisse.admin.ch/meteo/meteo-et-climat-de-a-a-z/jour-tropical.html
[4] https://www.meteosuisse.admin.ch/meteo/meteo-et-climat-de-a-a-z/nuit-tropicale.html

précaires et fragiles. Plus généralement, l'augmentation de la durée d'ensoleillement, de la charge UV et des températures, expose les personnes à des risques d'insolation et de brûlures cutanées avec des conséquences potentiellement graves chez des personnes à la santé souvent déjà précaire. Elle les confine aux rares espaces disponibles à l'ombre, compliquent leurs trajets et limite leur accès à des ressources économiques (travail dans les champs ou mendicité par exemple).

3. **Augmentation du risque infectieux et dermatologique :** la sudation excessive et le manque de possibilité d'accéder à des ressources pour assurer les soins d'hygiène (pour son corps et ses habits) augmentent le risque de développement d'infections bactériennes ou fongiques, notamment en cas de plaies. Le problème est renforcé par la prolifération et l'arrivée de nouveaux insectes, parasites et nuisibles (p. ex. : gale, punaises de lit, moustiques, rats), vecteurs de maladies.
4. **Chaleur extrême et manque de sommeil :** ces deux variables augmentent les risques non seulement pour la santé physique (davantage de blessures dues à la fatigue), mais aussi pour la santé psychique. Le manque de sommeil favorise l'agressivité ou l'irritabilité et les comportements à risque. La chaleur peut accroitre les facteurs de risques en lien avec la santé mentale (fatigue, irritabilité, baisse de concentration, promiscuité, etc.). La nuit n'apporte aucun répit : la ville est un ilot de chaleur qui maintient des températures extrêmes empêchant le corps de se refroidir. Cela entraine une fatigue chronique et accroît la vulnérabilité.
5. **Rejet du centre-ville à cause des manifestations festives :** L'été est une période importante pour les manifestations culturelles et festives. Mais elles entraînent des difficultés à mendier, à subvenir à ses besoins. La surveillance est accrue aux abords des manifestations. Enfin l'entrée leur est parfois tout simplement interdite, même à des événements gratuits.
6. **Consommation de drogues dans des espaces sans accompagnement :** certaines substances psychoactives provoquent un réchauffement du corps. Avec les grandes chaleurs, le risque de surchauffe d'hyperthermie est accru. Des substances peuvent aussi provoquer la disparition du sentiment de soif. Couplé à la déshydratation, un risque accru d'atteinte rénale aigüe ou chronique. D'autres substances enfin peuvent entraîner des perturbations du sommeil et atteindre tant la santé physique que la santé psychique.
7. **Îlots de chaleur :** de manière générale, la ville est sur-bétonnée, les rues de bitume sont souvent larges et donc peu ombragées, et la couverture apportée par les arbres est trop faible. Cela entraîne y a une augmentation rapide et haute de la température en journée et conserve une forte inertie thermique la nuit : la ville est dangereuse pour la santé la journée et empêche le repos la nuit.
8. **Animaux de compagnie :** le phénomène des ilots de chaleurs et le manque d'eau met en danger les animaux de compagnie. Or, ils sont parfois les rares liens sociaux privilégiés des personnes sans-abris, mais leur gestion rajoute une difficulté de plus à la situation déjà extrêmement précaire de leurs propriétaires.
9. **Contexte de manque structurel de places** : Tous ces risques spécifiques sont renforcés par le problème général d'un manque structurel d'accès aux hébergements d'urgence ou aux lieux de prestation bas-seuil. Manque structurel qui est le fruit d'une politique insuffisante de la Ville face aux besoins réels et au respect des droits fondamentaux et de la dignité de ces personnes.

Ces problèmes ont aussi la même origine que ceux qui se posent tout au long de l'année : le refus d'offrir des services dignes au prétexte d'un appel d'air, argument qui ne se vérifie dans aucune étude sur le sujet de l'accueil inconditionnel.
Il y a des besoins annuels pour améliorer la situation : accès inconditionnel à l'eau potable (qui est un droit fondamental) et à l'hygiène (douche, toilette, produit de base), arrêt de l'interdiction de la mendicité et de l'interdiction du camping sauvage.

La Municipalité pourrait choisir de répondre sur le fond et les causes. En attendant, il y a urgence à répondre aux problèmes et souffrances nouvelles causées par les grandes chaleur, raison pour laquelle nous invitons la Municipalité à répondre à cette situation.

Mettre en place d'un plan "Grand chaud"

Ces problèmes sont spécifiques et constituent une menace pour la vie et la dignité des personnes sans-abri. Ils nécessitent donc des mesures d'urgences. Le groupe Ensemble à Gauche estime nécessaire de mettre en place un plan "Grand chaud". Il invite la Municipalité de Lausanne à étudier l'opportunité de mettre en place un plan "Grand chaud" fondé sur les éléments suivants :

- Quand les températures ressenties dépassent 26°C la journée et/ou 21°C la nuit trois jours de suite, la Ville de Lausanne ouvre des places d'hébergement d'urgence supplémentaires ;
- Elle met à disposition des lieux d'hébergement d'urgence frais avec des places pour dormir et un accès à des sanitaires permettant lavage du corps et lessive ;
- Elle renforce les équipes mobiles et les équipe avec de l'eau et des produits sanitaires ;
- Elle ouvre de nouveaux points d'eau et aménage des accès aux points d'eau existants ;
- Elle installe des lieux ombragés dans les rues ou les places pour permettre aux personnes sans-abri de se protéger du soleil ;

Lausanne, le 26 octobre 2026 Guillaume MATTHEY



Khalid MOHAMMED ALI soutien Agathe SIDORENKO RABOUD soutien

Lana DAMERGI soutien Lola CRITTIN soutien Léonie KOVALIV soutien

Julien NAGEL soutien Johann DUPUIS soutien Franziska MEINHERZ soutien

Romane BENVENUTTI soutien Ilias PANCHARD soutien Mountazar JAFFAR soutien